

L'ÉCHO DE SAINT-GEORGES

Juin

Juillet

Août



2014

Numéro 46

Edito



Mesdames, Messieurs,

Vous avez récemment décidé de reconduire l'exécutif sortant. Un merci sincère pour cette confiance que vous avez largement accordée à notre équipe. Celle-ci est parfaitement consciente des enjeux à venir. Elle dispose de toutes les compétences pour conduire Saint-Georges vers l'avenir.

Dynamisme, cadre de vie, attractivité, autant de qualités qui sont reconnues à Saint-Georges. Elles sont le fruit de l'action municipale portée par les anciennes équipes depuis plusieurs années. Je veux là encore remercier Jean LHOSTE pour son travail et son dévouement pour notre commune au cours de ces 13 dernières années.

Malgré un contexte économique et social tendu, Saint-Georges continue de se développer. Ainsi, l'école est encore une priorité pour cette année. Son aménagement est nécessaire pour améliorer le confort de nos 272 enfants : création de deux nouvelles salles, agrandissement des espaces devenus étroits voire manquants (cantine, dortoirs, sanitaires), préaux supplémentaires...

Cet investissement important sera financé sans augmentation des taux de la fiscalité locale.

*En parallèle, nous continuons à travailler à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. C'est un sujet complexe, d'autant plus que les « assouplissements » récemment présentés par le ministre de l'Éducation nationale peuvent nous conduire à réfléchir autrement. Je vous rappelle que la mise en œuvre de cette réforme, issue de la Loi, est une obligation pour toutes les communes de France. Nous pouvons nous en émouvoir et nous pouvons être en désaccord avec les principes et les effets de cette réforme. De notre côté, en fonction de nos moyens, nous nous attacherons à proposer une application et des solutions **dans l'intérêt de nos enfants**, car c'est cela l'essentiel. **L'éducation de nos enfants reste pour nous une priorité !***

Notre rôle, celui de la commune, est de proposer des environnements qualitatifs pour nos enfants. Nous l'avons fait et nous continuons à le faire avec les aménagements à venir de l'école.

Le rôle de l'État est de conduire une politique efficace pour faire de nos écoliers des citoyens curieux, cultivés et capables de relever les défis de l'avenir. Et cet avenir se décide, aujourd'hui et avant tout, à l'école !

Enfin, nous avons encore subi récemment de graves dysfonctionnements au niveau du service d'alimentation en eau potable. Une fuite importante sur le réseau principal, pourtant récent, qui relie notre forage primaire au château d'eau, a occasionné de longues coupures d'alimentation. Ces désagréments sont souvent mal vécus évidemment. Sachez toutefois que nous mettons systématiquement en œuvre tous les moyens pour répondre à ces incidents, effectivement trop récurrents ces derniers temps. Ainsi, nous allons lancer un diagnostic complet de nos installations afin d'amorcer un programme d'entretien et de réparation plus efficace de notre réseau avec l'espoir de limiter à l'avenir ces perturbations.

Le maire, Jacques PAOLETTI

Samedi 28 juin

Feu de la St-Jean

(RDV stade de foot)

Samedi 13 juillet

Fête nationale

Repas, bal et feu d'artifice
(côté Chissay-en-Touraine)

Samedi 6 septembre

Forum des associations

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation : A_VOIR Communication 02 47 23 90 77

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier norme PEFC.

MAIRIE • Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net



Décisions du Conseil municipal

28 mars 2014

- L'installation de la nouvelle équipe municipale, élue à l'issue du scrutin du 23 mars 2014, a été formalisée. À la majorité absolue, le Conseil municipal a élu **Jacques PAOLETTI**, maire de Saint-Georges-sur-Cher.

Suit le vote à la majorité absolue des six adjoints au maire, à savoir :

1 ^{er} adjoint :	Yannick THIELIN	Proximité et technique
2 ^{ème} adjoint :	Sabine MARTIN	Enfance, jeunesse et vie scolaire
3 ^{ème} adjoint :	Vincent BARBIER	Cadre de vie et environnement
4 ^{ème} adjoint :	Carole CARRÉ	Affaires sociales
5 ^{ème} adjoint :	Bernard CLICHY	Urbanisme et patrimoine
6 ^{ème} adjoint :	Véronique DALUZEAU	Communication

Les 16 autres conseillers municipaux sont : Charles ARETHUSE, Eric BAUDRAN, Laure BLANLUET, Alain BORIE, Gérard CORTIER, Didier DAMERVAL, Marie DECAUDAIN, Sophie GASSELIN, Philippe GAUTHIER, Mirabelle GIRAUD-MONTAGNE, Véronique MEUNIER, Emmanuel PONTLEVOY, Jacqueline ROBIN, Christiane SAUVAGEAU, Nelson SIMOES, Marie-France VIDAL.

D'autres points étaient également à l'ordre du jour :

- Création et composition des commissions municipales ;
- Représentations aux syndicats intercommunaux et organismes divers ;
- Fixation des indemnités des élus : sur proposition du maire, le Conseil municipal a voté la réduction de 20% du plafond de l'indemnité de fonction de maire et de 15 % celui des adjoints et ce afin de compenser la création d'un poste d'adjoint supplémentaire.



(Sont absents de la photo : Philippe GAUTHIER et Emmanuel PONTLEVOY)

23 Avril 2014

- Vote du budget primitif 2014 à la majorité absolue.
- Maintien des taux de fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière et taxes foncières des propriétés non bâties).
- Délégations consenties au maire par le Conseil municipal.
- Vote sur le nombre de représentants au Conseil d'administration du CCAS.

PERMANENCES DES ÉLUS

Le maire : Tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matins (de 9h à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin sauf pendant les vacances scolaires.



Budget 2014 : maintien des taux de la fiscalité locale

Le 12 mars 2014, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2013. Le résultat de clôture des budgets consolidés présente un excédent de fonctionnement capitalisé de **356.139,94 €**. Cet excédent permettra d'autofinancer les opérations d'investissement programmées sur l'exercice 2014.

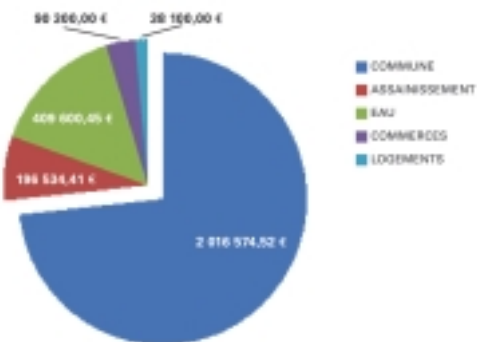
Le 23 avril 2014, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2014, **et à valider le principe de ne PAS AUGMENTER LE TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE.**

Les taux restent donc à l'identique :

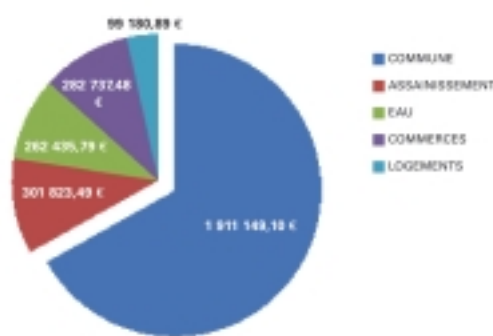
- *Taxe d'habitation* : 12 %
- *Taxe foncière bâtie* : 20 %
- *Taxe foncière non bâtie* : 57,95 %

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 0,05% par rapport au BP 2013, alors même que les dépenses supplémentaires liées à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ont été intégrées. Quant aux dépenses d'investissement, elles seront essentiellement consacrées aux travaux d'amélioration de l'école.

Budget 2014 consolidé - Fonctionnement



Budget 2014 consolidé - Investissement



Communauté de communes



Le nouveau Conseil communautaire a été installé récemment.

Il est composé dorénavant de 26 conseillers qui vont porter, ensemble, les dossiers importants pour maintenir l'attractivité de notre territoire : développement économique et touristique, services à la population (santé avec la poursuite du financement de PAÏS, enseignement musical, sport avec la construction d'un gymnase communautaire, etc). En parallèle, une réflexion importante va être conduite sur la jeunesse et la petite-enfance ainsi que sur la culture.

L'exécutif communautaire est le suivant :

- | | |
|---|---|
| Président : | Jean-François MARINIER, maire de Monthou-sur-Cher |
| 1^{er} vice-président : | Jean-Marie JANSSENS, maire de Montrichard |
| 2^{ème} vice-président : | Jacques PAOLETTI, maire de Saint-Georges-sur-Cher |
| 3^{ème} vice-président : | Bernard GIRAULT, maire de Faverolles-sur-Cher |
| 4^{ème} vice-président : | Christine OLIVIER, adjointe au maire de Pontlevoy |
| 5^{ème} vice-président : | Emmanuèle NEDEY, adjointe au maire de Bourré |

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS, dans sa nouvelle constitution, sera officiellement créé lors du Conseil municipal du 28 mai 2014. Il sera constitué du 5 membres élus et de 5 membres nommés par le maire, ces 5 personnes devant représenter :

- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Des associations familiales (sur proposition de l'Union départementale des associations familiales) ;
- Des associations de retraités ou de personnes âgées du département ;
- Des associations de personnes handicapées du département.

En attendant la création de ce nouveau CCAS, l'accent est mis sur la prise de contacts avec les différents partenaires institutionnels et associatifs locaux, avec comme objectif la création d'un guichet unique.

La mission de ce guichet sera de faciliter les démarches des personnes demandant des prestations sociales.

En attendant la mise en place de cette nouvelle organisation, nous sommes, bien sûr, à votre écoute afin de vous orienter vers les services compétents en fonction de vos demandes.

Pour connaître l'actualité du CCAS, rendez-vous donc dans le prochain Echo ainsi que sur le site Internet de la commune.



Les Sapeurs-pompiers disposent d'un nouveau véhicule



Depuis le 24 mars, le centre de secours des Sapeurs-pompiers de St-Georges dispose d'un nouveau véhicule d'intervention.

Tout premier du Loir-et-Cher, le Bremach « CCRL » pour "Camion-citerne rural léger" est un camion tous-terrains de dernière génération conçu pour répondre aux multiples situations d'urgence rencontrées en milieu rural.

La polyvalence constitue donc son principal atout puisqu'il dispose d'espaces de rangements destinés à accueillir des modules d'équipements dédiés à chaque catégorie d'intervention.

Pour lutter contre le feu, le « CCRL » dispose d'une citerne de 2 000 litres couplée à un réservoir de 40 litres d'additifs augmentant ainsi la capacité d'extinction selon l'origine de l'incendie (forêt, cheminée, électrique, ...). Il peut bien sûr se raccorder aux bornes de secours mais aussi pomper directement de l'eau dans un réservoir, une rivière ou un lac.

Les Sapeurs-pompiers volontaires de St-Georges-sur-Cher effectuent plus de 150 sorties par an sur la commune dans un rayon de 15 kilomètres.

« *Le secours aux personnes représente 70 % de nos interventions* » rappelle Jean-François JOUANNEAU, responsable du Centre de secours.



Ecole du Gai Savoir

Réforme des rythmes scolaires ...

Vendredi 25 avril, le ministre de l'Education nationale annonçait quelques mesures d'assouplissement fort attendues pour la mise en place de la Réforme des rythmes scolaires. Après concertation avec les enseignants et après avoir pesé les avantages et inconvénients (et notamment le fait que les nouvelles mesures ne nous donnent pas plus de moyens financiers pour déployer des activités supplémentaires), la commune a finalement choisi de maintenir sa position initiale :

- Demi-journée de cours supplémentaire le mercredi matin en réponse au souhait d'une majorité de familles.
- TAP (Temps d'activité périscolaire) les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h30, ce créneau journalier respectant le but initial de la réforme : alléger la journée scolaire, et restant le plus « dans l'intérêt de l'enfant » du point de vue des chronobiologistes. Les TAP seront assurés par notre personnel municipal et par des intervenants extérieurs.

Dès septembre 2014, les enfants auront cours le mercredi matin de 08h45 à 11h45, une garderie sera mise en place jusqu'à 12h30. L'Accueil de Loisirs continuera de fonctionner le mercredi après-midi à partir de 12h30 dans les mêmes conditions qu'actuellement soit 24 places pour les enfants de 6 à 11 ans.

Extension et aménagement de l'école du Gai Savoir :



Le permis de construire de l'extension de l'école est déposé, les travaux devraient donc démarrer cet automne.

Sont prévus : l'achat d'une classe mobile informatique permettant de libérer la salle informatique, l'extension du restaurant scolaire, la construction d'une salle pour les intervenants extérieurs, l'agrandissement du dortoir et de la salle des maîtres, la construction de 2 salles de classe, de 2 blocs toilettes, l'agrandissement de la cours des grands, l'ajout de préaux ...

Le budget global du projet est de 640.000 €.



Infos mairie

Sécurité Routière

Vous avez pu remarquer, depuis quelques semaines, si vous ne roulez pas trop vite ... les deux radars pédagogiques à énergie solaire, récemment installés à l'entrée de la commune, côté Vrigny pour l'un, et rue Général de Gaulle (à hauteur de l'ancienne distillerie) pour l'autre.



À l'approche d'un véhicule, le radar affiche sa vitesse, en temps réel et un signal « DANGER » apparaît si vous êtes au-delà de la vitesse autorisée de 50 km/heure.

Leur présence vous rappelle la nécessité de respecter les règles du code de la route, notamment dans la traversée du village.

Sur la place du centre-bourg, le marquage définitif a été réalisé afin de mieux matérialiser le sens de circulation et de sécuriser l'entrée et la sortie des usagers. Nous demandons à chacun de bien vouloir respecter ces règles.



Afin de faciliter l'accès au parking situé à l'arrière des commerces, une bande de roulement a été réalisée ainsi que la finition et l'amélioration du marquage au rond-point du regroupement médical.



Un chemin piétonnier

Le chemin piétonnier de la Prairie vient d'être aménagé au départ de la rue de Verdun (centre-bourg) facilitant ainsi l'accès au complexe sportif et à l'école.

Cette réalisation s'inscrit dans une démarche de sécurité pour les piétons et les cyclistes en leur évitant d'emprunter la rue Marcel Bisault.

Compteur d'eau

Pour éviter d'alourdir les factures de fin d'année nombreuses, la municipalité a choisi cette année d'anticiper le relevé, vous recevrez donc les factures avant les vacances d'été.

C'est pourquoi, depuis la fin du mois de mars, le service des eaux procède au relevé de votre compteur d'eau. *Un avis de passage a été déposé dans votre boîte aux lettres uniquement dans le cas où votre compteur n'a pas pu être relevé et uniquement dans ce cas.*



Pour ceux qui n'ont pas encore transmis leur index et pour les résidents de maisons secondaires, nous vous invitons à le communiquer dans les meilleurs délais (les chiffres uniquement en noir) pour éviter la pénalité de retard, soit avec l'avis déposé, soit en téléphonant à la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le fontainier au ☎ 06 81 52 06 54.

Pour savoir en temps réel ce qui se passe à Saint-Georges : le bon réflexe c'est ...

www.saint-georges-sur-cher.net



Qui êtes-vous, monsieur Sylvain PETO ?

Ce nom vous dit peut-être quelque chose ...

Ce n'est pas surprenant puisqu'il y a presque 5 ans, Sylvain PETO avait déjà fait une première apparition dans l'Echo de Saint-Georges lors de la reprise du bar. Il a réussi très vite à lui donner une nouvelle vie (Central Café) et après l'avoir tenu pendant près de 2 ans et demi, il a décidé, aujourd'hui, d'ouvrir une pizzeria qui s'appellera « Vano Pizz » dans un local refait à neuf, avec une ouverture prévue courant juin.

Son parcours atypique et courageux (coiffeur de formation, comptabilité, facteur, commerçant ou encore pizaiolo) l'amène à retrousser une fois de plus ses manches.

Durant un an, il travaille dans une pizzeria de vente à emporter sur Amboise au côté d'une personne qui lui transmet son savoir-faire de plus de quarante ans.

Se plaisant dans ce métier, il décide de se lancer en solo dans cette nouvelle aventure. Une fois le bâtiment racheté (en février de cette année), il réalise lui-même les travaux du sol au plafond.

Son commerce de vente à emporter offrira également la possibilité de se restaurer sur place avec une quinzaine de « mange-debout », offrant ainsi à la clientèle un espace convivial et pratique.

Sylvain vous proposera une carte variée avec une vingtaine de sortes de pizzas, deux tailles différentes (26 et 33 cm) à des prix raisonnables (7, 9 et 12 €), alliant qualité (achat de produits frais) et quantité !

Adresse :

VANO PIZZ - 22 rue Marcel Bisault
(ancienne charcuterie CERAN) St-Georges-sur-Cher

Heures d'ouvertures :

du mardi au vendredi de 12h00 à 13h30 et de 18h00 à 22h00.
Les samedis et dimanches de 18 h00 à 22h00.

Carte de fidélité prévue :
10 pizzas achetées, la onzième est offerte.

Nous lui souhaitons
bonne chance.

Bibliothèque municipale

Nous sommes loin de la mer, et pourtant ...

Dans la salle des gardes du château de Chaumont, au milieu d'une panoplie d'armes et d'armures, on peut voir un très mystérieux coffre-fort de fer aux multiples serrures, pesant bien plus de 250 kilos ... et dont on ne sait pas grand-chose de plus, si ce n'est qu'il s'agit d'un coffre de marine du 17^{ème} siècle.

À qui appartenait-il ? On l'ignore. Ce qu'on sait, en revanche, à force de fouiner dans les livres, c'est que ce genre de coffre fabriqué à Nuremberg par les meilleurs artisans-serruriers de l'époque, était muni d'un système de fermeture très complexe, visible sur le devant, mais ne pouvant s'ouvrir qu'avec la seconde serrure, cachée sur le dessus du couvercle. Ces coffres étaient utilisés par les capitaines des marines royales, par les corsaires ... et par les pirates, afin d'y cacher les objets de valeur, et l'or et l'argent, bien entendu.

En dépit de leur poids respectable, ces coffres étaient mobiles grâce à leurs poignées, et, une fois embarqués, ils étaient

vissés par le fond, sur le plancher de la cabine du commandant de bord. Tout navire de guerre de l'époque, qu'il soit militaire ou corsaire, avait ainsi son coffre. Mais tout navire pirate avait aussi le sien, généralement volé aux premiers ...

Ces coffres de Nuremberg avaient aussi une jolie particularité : celle de posséder une case intérieure cachée, elle-même équipée d'une serrure bien complexe. Ces cases étaient toujours situées tout au fond du coffre, et à gauche. C'est de cette particularité que nous est venue d'ailleurs l'expression française « mettre de l'argent à gauche »...

Car, chez les pirates en particulier, les partages de butins n'allaient pas sans bagarre, et les capitaines, prudents en la matière, s'ingéniaient à cacher pour leur usage personnel, une partie des pierres précieuses, ou de l'or. Quand on sait qu'un doublon espagnol valait deux mois de salaire d'un matelot ordinaire, on comprend mieux pourquoi.



La bibliothèque est ouverte :

le lundi et mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.



Environnement

Nettoyage de printemps 2014 : bilan 6 m³ !

Une trentaine de participants et 6 m³ de déchets collectés pour cette nouvelle opération. Un grand merci à tous les participants et plus spécialement aux enfants pour leur énergie communicative, ainsi qu'à nos fidèles « attelages de St-Julien » (Mrs Petit et Duvoux) qui ont assuré le transport des sacs, et pour finir, merci à la charcuterie Goulet qui nous a offert comme chaque année un excellent casse-croûte.



Nous comptons sur vous et venez nombreux nous rejoindre pour le nettoyage 2015.

Tri sélectif : continuons nos efforts !

Depuis 6 ans notre syndicat en charge de la collecte et du traitement de nos déchets (SMIEEOM) a réussi à faire baisser le taux de la TEOM (Taxe d'élimination des ordures ménagères) de 12,58 à 11 % ! Ce résultat est le fruit de nos efforts à trier plus et mieux. Surtout, continuons car **l'Etat nous met la pression** :

- 1 - La TVA sur la gestion des déchets qui avait bondi de 5,5% à 7% en janvier 2012 est passée à **10 %** cette année.
- 2 - La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) **appliquée sur les déchets que vous déposez dans les poubelles grises** augmente chaque année (coût 2014 : environ 100.000 euros pour le syndicat).

En attendant la mise en place d'un système de facturation incitatif pour lequel nous militons (REOM ou TEOM calculée au poids, à la levée ou selon le nombre de personnes occupant le foyer), il faut que l'on augmente la quantité et la qualité du tri et surtout que l'on développe le compostage pour réduire le poids de nos poubelles. Votre compost sera le meilleur des engrais.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » Antoine Lavoisier.

Accueil de Loisirs



Les dates d'ouverture de l'Accueil de Loisirs pour cet été sont fixées :

- Du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2014
- Du lundi 25 août au vendredi 29 août 2014

Le programme sera distribué début juin aux élèves de l'école du Gai Savoir.

Renseignements et inscription :

Accueil de Loisirs le mercredi
☎ 02 54 32 45 33 / 06 75 50 82 42
ou mairie ☎ 02 54 32 30 19

Stage USEP 2014



Le Comité départemental USEP de Loir-et-Cher et la commune de Saint-Georges-sur-Cher organisent cet été, pour la 3^{ème} année consécutive, un stage découverte Multisports pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Ce stage se déroulera du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2014.

Le programme de ce stage, encadré par deux éducatrices sportives de l'USEP 41, sera présenté aux inscrits le samedi 21 juin, de 9h30 à 11h00, en mairie. D'ores et déjà, la randonnée cyclotouriste et la nuitée en camping, plébiscitées l'année dernière, seront reconduites cette année.

Nombre de places limité à 24 participant(e)s. Coût : 75 € la semaine.

Renseignements et inscription :

Catherine FREIN,
Mairie ☎ 02 54 32 30 19





Le Comité d'animation

Un nouveau bureau vient d'être élu au sein du Comité d'animation :

- Gérard CORTIER (président)
- Aurélien ADAM (vice-président)
- Karine ADAM (secrétaire)
- Françoise BLOTIERRE (vice-secrétaire)
- Christelle LESCROART (trésorière)
- Martine LAUBERT (vice-secrétaire)
- Thérèse BROSSARD (membre)

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres pour leur investissement, leur dévouement et leur bonne humeur qui ont fait vivre cette association durant plusieurs années.

Nous vous communiquons les dates de nos prochaines manifestations :

- **27/28 juin :** Rassemblement des St-Georges de France à St-Georges-du-Vivère (27)
(Il reste des places dans le car et l'hébergement. Départ le 27 à 13 h. école des filles, rue du Gal de Gaulle).
- **13 juillet :** Fête Nationale au bord du Cher (côté Chissay-en-Touraine)
- **2 août :** Randonnée semi-nocturne - Départ 20h30 au camping
- **3 août :** Journée des peintres
- **6 septembre :** Forum des associations

Pour rappel, le Comité d'animation se réunit le 1^{er} mardi de chaque mois.

Contacts : Gérard Cortier ☎ 06 27 91 24 68 - Karine Adam ☎ 06 40 78 70 57 - Thérèse Brossard ☎ 06 80 55 93 27



Age d'Or

L'Age d'Or est un club où seniors de tous âges partagent de nombreuses activités. Nous avons besoin de tous pour conserver notre dynamisme.

Rejoignez-nous et participez :

- **dimanche 15 juin :** repas du club avec animation musicale
- **un jeudi de juin :** rencontre entre boulistes et jeunes enfants
- **jeudi 26 juin :** sortie orchidées, bergerie et chocolat
- **dernier samedi de juillet :** cochon grillé au Calvaire

Détail sur nos programmes mensuels et au secrétariat tous les jeudis après-midi à la salle des fêtes.

Contacts :

Christian Malteau ☎ 06 83 40 71 65
Nicole Duthil ☎ 02 54 32 30 26
Gérard Cortier

E-mail : christian.malteau@wanadoo.fr
E-mail : nicole.duthil@orange.fr
E-mail : cortier.gerard@orange.fr

Ecolegram

Notre « **CARNAVALBOUM** » du 8 mars 2014, à la salle de fêtes, a connu une participation plus nombreuse que l'année dernière. Les enfants étaient bien occupés tout l'après-midi : bal, atelier de confection de masques, maquillage, élection des plus beaux déguisements, goûter et pour terminer, défilé (avec confettis !) derrière M. Carnaval dans les rues de St-Georges.

Notre 2^{ème} bourse aux vêtements (de 0 à 14 ans) organisée le week-end des 5 et 6 avril à la salle des fêtes a été un succès : presque 3 000 articles proposés à la vente ! Au regard de cette réussite, nous espérons pouvoir en réaliser 2 par an (une en automne et une au printemps).



Cette année, notre chasse à l'œuf a eu lieu le 19 avril (veille de Pâques) dans le parc du Prieuré de la Chaise. Pas moins de 90 petits chasseurs sont partis à la recherche d'œufs colorés et sont repartis avec un joli petit panier d'œufs en chocolat, le sourire aux lèvres. Nous remercions Madame Duret-Therizols de nous avoir permis de réaliser cette manifestation.

La kermesse aura lieu le samedi 28 juin 2014 dans la cour de l'école, après le spectacle proposé le matin par les enseignants et leurs élèves. Les familles pourront se restaurer sur place et les enfants retrouveront, comme l'an passé, les jeux d'autrefois et les stands habituels.

Contact : ecolegram@gmail.com



Amicale des Pompiers

Le 3^{ème} VITIBROC aura lieu les :
 ■ 12 juillet de 16h00 à 22h00
 ■ 13 juillet de 06h30 à 18h00 à la
 plage de St-Georges-sur-Cher.

Les visiteurs déambuleront pendant deux jours au travers de différents espaces sur la foire où, vigneron, artisans, professionnels, amateurs et brocanteurs exposeront dans un cadre verdoyant.

Les tarifs : 10 euros les 5 mètres pour le week-end.

Le samedi soir se poursuivra par un bal et une paella géante ...

Dimanche midi, les pompiers vous proposent de venir déguster un poulet frites au bord de l'eau. Nous invitons tous les artisans, vigneron, professionnels de la commune à participer à cette manifestation et à réserver dès à présent leur emplacement au :
 ☎ 06 07 66 41 91.

Pour les brocanteurs, vous pouvez retirer un dossier d'inscription à la mairie ou le demander par mail à l'adresse suivante :

pompiers.stgeorges@gmail.com
 ☎ 06 33 47 79 28.

Atelier du Souffleur endormi



Comme indiqué dans le précédent numéro, nous sommes en répétitions de 2 nouvelles comédies que nous aurons le plaisir de vous présenter à l'automne.

Il s'agit de :

- ▶ *Pot au feu à la polonaise* de Françoise LATELLERIE.
- ▶ *Trois femmes et un coup feint* de François FLORENTIN.

Cette année, nous ferons 3 représentations :

- le vendredi 28 novembre 2014 au soir
- le samedi 29 novembre au soir
- le dimanche 30 novembre après-midi

Veuillez retenir ces dates où nous espérons vous voir nombreux pour notre plus grande joie.

Les Ti'moun



L'association des Ti'moun accueille les assistantes maternelles et familiales deux matinées par semaine au dojo de Saint-Georges-sur-Cher (à côté du regroupement médical Philippe Maupas et de la pharmacie).

Les enfants sont heureux de se retrouver autour de différentes activités (éveil musical, gommettes, pâte à modeler, atelier riz, etc ...), tous les mardis et jeudis matin de 9h à 11h.

Venez nous rencontrer, nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
 ☎ 02 54 32 49 78 ou par mail : anne.pontlevoy@hotmail.fr

Ping Pong club Saint-Georges



La deuxième phase de la saison 2013/2014 s'est achevée fin avril pour le championnat, après une excellente première phase (2 maintiens et 3 montées) le challenge était pour chaque équipe de se maintenir. L'objectif est en partie atteint puisque seule la régionale redescend au niveau inférieur. La quatrième équipe réussit l'exploit de monter une nouvelle fois en division supérieure (D2) après sa montée en première phase.

Bref, un bilan sportif très positif pour cette année, ponctuée par l'arrivée de nouveaux joueurs et surtout l'émergence de nombreux jeunes en compétition, formés au sein de notre club. Notre effectif actuel est de 50 licenciés dont plus de la moitié fait de la compétition.

L'année 2013-2014 restera donc une très bonne année, et il sera encore temps de faire les bilans lors de l'assemblée générale prévue le 21 juin 2014.

Résultats 2^{ème} phase :

(du 1^{er} janv. au 30 juin 2014)

- 1^{ère} équipe : 8^{ème} de R3 (descente en Excellence)
- 2^{ème} équipe : 4^{ème} d'Excellence (maintien)
- 3^{ème} équipe : 5^{ème} de D1 (maintien)
- 4^{ème} équipe : 2^{ème} de D3 (montée en D2)
- 5^{ème} équipe : 5^{ème} de D4 (maintien)

Contacts : Jean-Michel Janssens ☎ 06 71 10 01 71
 Gilles Pellé ☎ 06 41 92 06 94





À la suite de la cérémonie du 19 mars 2014, nous nous sommes tous retrouvés autour d'une table à l'Auberge du

Centre à Vallières-les-Grandes, la bonne humeur était de la partie.

Le prochain rendez-vous sera le jeudi 25 septembre, pour la remise des cartes, soirée qui se terminera autour d'un buffet. Nous accueillerons avec plaisir tout nouvel adhérent.

Nos sorties : Scénoféerie de Semblançay le 28 juin, et en projet une sortie à l'Abbaye de Noirlac (18) et la Cité de l'Or à Saint-Amand-Montrond (18) au mois de septembre 2014.

Fnaca



Les Amis du Prieuré



Les Amis du Prieuré proposent le 19 juillet 2014 un repas dansant sur le thème :

BAL MASQUÉ A VENISE

Venez nombreux.

(Le prix vous sera communiqué prochainement).

L'Alerte



L'Alerte, club de gymnastique, vous propose des stages de découverte du 8 au 18 juillet prochain, pour les enfants de plus de 7 ans, l'après-midi de 14h00 à 17h00, pour un coût de 8 euros.

Le club reprendra toutes ses activités le lundi 1^{er} septembre 2014 sauf pour les loisirs et babys-gyms qui reprendront le lundi 8 septembre. Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre pour toutes inscriptions.

Pour la rentrée, il vous sera proposé des séances de gymnastique pour les seniors sur les thèmes "équilibre et mémoire".

Des séances handisport concernant le handicap mental seront également proposées à la rentrée. Pour tous renseignements, nous contacter.

Un planning sera mis sur notre site Internet et affiché à la salle pour vous permettre de suivre les cours proposés.

Tout le bureau de l'Alerte vous souhaite de bonnes vacances d'été et sera heureux de vous retrouver au mois de septembre pour une nouvelle saison sportive.

NOUS CONTACTER :

Mail : sallegym0431@orange.fr

Site web : gym41.sportsregions.fr

La Plume tourangelle

**5 grammes de plumes,
des tonnes d'émotion à St-Georges"...**



La Plume tourangelle, club de badminton, crée en 1999 voit ses effectifs croître régulièrement pour atteindre, cette année, près de 100 adhérents. De nombreux enfants et adultes de tous âges et tous niveaux sont inscrits.

La très bonne dynamique au sein du club nous permet de passer de bons moments lors des entraînements mais aussi lors d'événements organisés tout au long de l'année. (repas, rencontre amicale avec le club de Handball ...)

L'entraînement « jeune et adulte » du mercredi est encadré par Valérian Mandelbli, éducateur sportif diplômé d'état. Nous dédions deux créneaux spécifiques pour les enfants selon leur âge et leur niveau, encadrés par deux bénévoles. Nos entraînements loisirs et compétition ont lieu à St-Georges-sur-Cher et à l'Espace culturel et sportif de Montrichard.

Nous avons 2 équipes engagées en championnat départemental.

Amicale des Donneurs de sang



L'Amicale des Donneurs de sang remercie toutes les personnes présentes au Thé dansant du dimanche 13 avril 2014.

Collectes de sang :

- Mercredi 18 juin (8h - 12h)
- Mercredi 13 août (8h - 12h)

Déjeuner dansant :

- Dimanche 12 octobre 2014

(Ces dates sont données à titre indicatif, sous réserve de modification).





Judo club Saint-Georges Val-de-Cher

柔道
Judo
Jujitsu
Taiso



**Hé oui !
C'est déjà la fin de la
saison...
Une saison positive qui
s'est très bien déroulée.**

Côté compétitions, d'excellents résultats.

Côté manifestations :

- Début novembre, nous avons organisé pour la seconde fois notre soirée tartiflette : repas dansant avec démonstrations de nos activités en début de soirée qui sera reconduite la saison prochaine. À ne pas manquer !
- Le 15 mars s'est déroulée la 2^{ème} édition de notre loto.
- Le 30 mars a eu lieu notre Interclubs qui s'est produit pour la première fois à l'ECS de Montrichard avec 150 participants. Les clubs voisins ont répondu à notre invitation et ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Toute l'équipe se prépare pour vous accueillir à la rentrée prochaine afin de vous faire découvrir nos différentes activités : Judo, Jujitsu, Taiso et Self Défense féminin.

Pour toutes informations

complémentaires, visitez notre site :

judoclub-stgeorgesvaldecher.fr

Nous serons présents au forum des associations de St-Georges début septembre.

Inscriptions : au Dojo le 9 septembre de 18h à 20h
Reprise des cours : le 15 à St-Georges-sur-Cher.

Bonnes vacances !

Tennis club

Les beaux jours sont de retour et les activités du tennis également.



Le tournoi interne "MARCEL BEDU" s'est disputé sur 15 jours dans la salle de Pontlevoy qui a vu la victoire de Frédéric MEYFROOT.

Les journées "INITIATION AU TENNIS" à l'école maternelle du Gai Savoir pour les grandes sections (38 enfants) se sont déroulées sur 4 vendredis dans une très bonne ambiance et nous avons peut-être trouvé de futurs champions.

L'animation du centre de loisirs a rencontré également un vif succès.

Manifestations à venir :

- Championnats par équipes jeunes et seniors sur mai/juin 2014.
- Journée champêtre le 5 juillet 2014.

Pour tout renseignement, contact : Alain Borie - ☎ 06 73 75 63 88

Club de tir

La Société de tir de Saint-Georges-sur-Cher a délégué pour la saison 2014 deux de ses tireurs de haute précision pour la participation aux matchs de qualification des championnats de France et du championnat d'Europe de cette spécialité.

Le parcours comprend 4 matchs en France dont deux sont obligatoires et quatre matchs internationaux open : en Allemagne, Italie, Scandinavie, tous de haut niveau sportif. Il s'agit de l'Onzième Open International de bench-rest organisé par le club de tir du Castellas, La Fare-les-Oliviers dans les Bouches-du-Rhône.

Ce concours comprend 39 participants venus de toute l'Europe, nous sommes très satisfaits d'avoir été classés devant des champions reconnus.

Nous sommes maintenant admis dans la famille des tireurs de haute précision et nous sommes même invités à participer au prochain tournoi de l'ALPEN CUP à Dobbiaco au Tyrol italien début juin.

Nos tireurs ont également participé en avril aux championnats départementaux des armes anciennes et armes réglementaires et comme d'habitude nos spécialistes se sont bien classés et préparent la finale. L'ambiance est donc au beau fixe dans notre club !!

Nous attendons maintenant le résultat des jeunes espoirs qui se préparent activement pour les prochains concours.

Contacts : J. Lesage (secrétaire) :

courriel : club-de-tir@orange.fr

N
O
U
V
E
L
L
E
S
D
E
S

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S



Fête de La Chaise

La fête annuelle de la Chaise aura lieu le **dimanche 24 août**.

- **Journée brocante, vide greniers** de 7h00 à 19h00.
- **Animation et restauration permanente sur place**, orchestre, vieilles voitures.
- **Tirage de la tombola** à partir de 17h00.

De nombreux lots à gagner dont un baptême de l'air offert par Art Montgolfière.

Un P'tit coup de pouce

Aide aux futures mamans et leurs enfants.

Nous remercions nos généreux donateurs qui nous permettent d'aider environ 159 familles.

N'hésitez pas à venir nous voir, toute l'équipe sera heureuse de vous aider.

Nous serons présents au forum des associations.

39, rue du Gal de Gaulle - Saint-Georges-sur-Cher

☎ 06 34 96 72 58

Heures d'ouverture : mardi et vendredi de 14h00 à 17h00.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale.

Le prochain Echo paraîtra début septembre et couvrira la période de septembre à décembre 2014. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo séparément du texte, au format JPEG, qualité maximale, **avant le 1^{er} août 2014** à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Etat civil

Les naissances

Paul CORBEAU (20/01/2014) -- Kaicy RENARD (25/01/2014) - Louise PERREAU (08/02/2014) - Abel PELLIER (15/02/2014) - Célyan SAMBOURG (16/02/2014) - Sixte MONNEROT (07/03/2014) - Gabin CHASSAING (23/03/2014) - Kylie DOURLET (18/04/2014) - Lucie DESBOIS (20/04/2014)

Les décès

Francine BOULAND (99 ans) - René ARPIN (100 ans) - Claude GENEVRE (76 ans) - Marc DAUBRESSE (56 ans) - Patrick RONDA (54 ans) - Lucienne VIDAL née BRULANT (90 ans) - Gérard MOISSON (64 ans) - Yvette LEFRERE (88 ans) - Raymonde LEMOINE née BILLAULT (92 ans) - Antoine ALLION (92 ans) - Maurice GIRAULT (89 ans) - Guy CARON (87 ans) - Pierrette LEZAY née MARCHAIS (84 ans) - Maurice POIROT (82 ans) - Guy CARON (87 ans) - Jocelyne CERRI née BEAU (66 ans) - Violette FARINEAU née CAMUS (92 ans)

Dates à retenir

Samedi 28 juin	Feu de St Jean (club de football)
Samedi 28 juin	Fête de l'école
27, 28 et 29 juin	Rassemblement des St Georges de France à Saint-Georges du Vièvre (Eure)
12 et 13 juillet	Vitibroc des pompiers
Dimanche 13 juillet	Fête Nationale - Repas, bal et feux d'artifice
Samedi 2 août	Randonnée semi-nocturne
Dimanche 3 août	Journée des peintres
Dimanche 24 août	Fête de la Chaise
Samedi 6 septembre	Forum des associations
Samedi 4 octobre	Repas des anciens
28, 29 et 30 novembre	Théâtre de l'atelier du souffleur endormi

Informations paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site : www.lavieenabondance.net



Pharmacies de garde / Résogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, appelez le 3237 (24h/24)

